

FADOQ Ententes

Suite de la Une

En entrevue téléphonique, Nicole Noiseux, responsable des ententes de partenariat à la FADOQ, faisait savoir que c'est en vertu justement d'une telle entente, avec Axa Assurances, qu'on peut couper les prix. Elle nomme aussi Securigruppe, lequel agit comme distributeur. Son président, Claude Bouchard, se dit confiant pour sa part que les coûts ne grimperont pas au-delà de 10%. Un troisième partenaire vient de s'ajouter, ACA Assurance, dont le siège social est au New Hampshire.

Nicole Noiseux insiste pour dire que la couverture est aussi complète que celle qui est consentie par les autres compagnies. Ce qui permet des prix plus bas, c'est, entre autres, la force du nombre. La FADOQ compte 262 000 membres. Et, comme on sait, une forte proportion de snowbirds se recrutent dans ses rangs.

Pour adhérer à la FADOQ ou en savoir plus long sur l'assurance-Floride, on peut composer le 1-888-506-2887. On accepte les gens à partir de 50 ans. Les baby-boomers sont donc admissibles.

C'ÉTAIT HIER

1991 — Le ministre fédéral des Finances annonce que la récession est finie au Canada.

1990 — Le grand prix des Amériques du Festival des grands films du monde de Montréal est attribué à *Caidos del Cielo (Tombés du ciel)*, du réalisateur Francisco Lombardi. Mais le public consacre le talent du réalisateur québécois Marc-André Forcier, en choisissant *Une histoire inventée* aux titres de meilleur long métrage canadien et de film le plus populaire du festival.

1989 — À Toronto, deux avions de l'escadron Snowbird entrent en collision : un pilote est tué.

1980 — Les mineurs rentrent au travail en Pologne après que le gouvernement ont gelé les prix.

1978 — Ouverture de huit nouvelles stations de métro à Montréal.

1962 — Le premier ministre canadien John Diefenbaker inaugure la transcanadienne en Colombie-Britannique.

1939 — Le paquebot *Athenia* est torpillé par un sous-marin allemand.

1753 — Signature du Traité de Paris qui met fin à la révolution américaine et qui fixe les frontières entre le Canada et les États-Unis.

1189 — Couronnement du roi Richard Coeur-de-Lion à Westminster, en Angleterre.

RÉFLEXION

Encore un verre et je vais me retrouver saoul mon hôte.

Dorothy Parker, écrivaine et critique de théâtre américaine

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-09-98

7-7-1

8-8-8-9

EXTRA

131758

BANCO

tirage du 02-09-98

6-16-17-18-21-22-24-25-26-35

37-40-46-49-52-63-64-66-68-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 7

Le Québec et le Canada 10 à 14

Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10

Bourses 4 et 5

Opinions 9

CAHIER C

Magazine 1 et 2

Arts et spectacles 3 à 10

Votre agenda 4

Ce soir à la télé 2

Annonces classées 5 à 8

Décès 8

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1

Christian Tortora 3

Statistiques 2 et 4

Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344

1-800-463-2362

Annonces classées 686-3311

Carrières et Professions 686-3270

Internet www.lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité Détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est : c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randin, à Québec. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730.

RETRAITE Exclusif

Suite de la Une

des mesures favorisant la retraite.

Il fait toutefois remarquer qu'il ne s'agit pas d'un programme universel offert à tous les employés de 50 ans et plus comme ce fut le cas l'an dernier.

En effet, le recours aux mesures est du ressort exclusif de chacun des sous-ministres et dirigeants d'organismes en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités des organisations. Le décret du Conseil du trésor stipule en effet que les ministères et les organismes devront autofinancer l'octroi des indemnités de retraite ou des congés avec traitement. Il n'est pas question de l'utilisation des surplus du régime de retraite comme ce fut le cas en 1997.

Les sous-ministres et dirigeants d'organismes pourront donc recourir à des retraites pour libérer des postes et ainsi embaucher des jeunes diplômés. Le décret du Conseil du trésor prévoit que les ministères et organismes devront recourir à des concours réservés aux jeunes diplômés pour combler les postes libérés par les nouveaux retraités. Pour être certain que la place soit faite aux jeunes finissants, on souligne également que l'on ne devra exiger que « les conditions minimales d'admission du grade ou de la classe d'emploi faisant l'objet du concours ».

Les mesures de gestion favorisant la retraite peuvent prendre deux formes: le paiement d'un montant forfaitaire, sous la forme d'une indemnité de retraite, pouvant représenter jusqu'à un mois de salaire par année de service sans toutefois excéder 12 mois de salaire ou l'attribution d'un congé avec traitement pouvant être utilisé avant le congé de préretraite.

Pour rendre le départ moins pénalisant, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme pourra également autoriser le remboursement complet de la valeur de la banque de congés de maladie.

Les futurs retraités devront s'engager, tout comme l'ont fait les retraités de l'an dernier, à ne pas revenir occuper un emploi dans le secteur public ou encore à soutenir un contrat de service dans un délai de deux ans à compter de la date de sa retraite.

ÉTUDIANT Consignes

Suite de la Une

l'agriculture et de l'alimentation, Manon Vaillancourt, a indiqué hier que diverses mesures avaient été prises pour assurer la sécurité de l'activité.

Les étudiants de première année ont été pris en charge par l'association, qui assumait le transport par autobus et fournissait les consommations. Les autres étudiants avaient la responsabilité de leur transport et de leurs consommations d'alcool. Éric Véronneau était en deuxième année.

Il n'a pas été possible, hier, de savoir si ce dernier avait lui-même consommé beaucoup d'alcool, ou si des amis avaient tenté de le dissuader de prendre la route.

La présidente de l'association a insisté pour dire que les consignes de sécurité avaient été bien rappelées aux participants, et que ceux-ci avaient l'opportunité de camper sur place, ce que beaucoup ont fait d'ailleurs.

Environ 200 personnes participaient à l'activité, qui a débuté en après-midi et s'est terminée vers 23h30.

L'un des propriétaires du camping, Gaétan Lefebvre, a indiqué avoir été sur les lieux jusqu'à cette heure. Il affirme qu'il n'y a pas eu de beuverie, et qu'au contraire, beaucoup des plus jeunes étudiants n'ont même rien consommé.

C'est la troisième année que la faculté va à cet endroit pour ses initiations. L'activité de lundi était bien organisée et gérée par un comité très responsable, a-t-il dit.

Il s'est rendu lui-même sur les lieux de l'accident hier, et souligne qu'il s'agit d'un chemin de campagne, non éclairé, ce qui pouvait représenter une difficulté pour le jeune conducteur.

À l'université Laval, le doyen de la faculté avait quant à lui rappelé ses responsabilités à l'association dans une lettre. Un porte-parole de l'université, Alain Lavigne, a rappelé que depuis quelques années, l'institution a fortement resserré ses politiques de consommation d'alcool sur le campus, mais qu'elle n'avait aucun contrôle sur les activités qui se déroulent à l'extérieur.

L'association étudiante est consciente de ses responsabilités, a assuré Manon Vaillancourt. Un service de accompagnement de type Nez Rouge est d'ailleurs disponible lors des partys qui se déroulent à la faculté.



Manon Vaillancourt

Il n'y a pas eu de beuverie au terrain de camping

CONTEMPORAINE

LE SAC CUIR
SWAY
170,00

Le concept
pour un sac
à main en
cuir qui se mouline
à l'usage, monté sur
une doublure
exclusive.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE Vieux-Québec

DAVIE 375 millions \$ US

Suite de la Une

leur construction en 1999.

Cette promesse de financement bancaire doit s'élever à 375 millions \$ US, même si les travaux à exécuter par Davie ne totaliseront que 162 millions \$ US. Il s'avère que différentes composantes provenant de l'extérieur seront ajoutées à la plate-forme et que, si le consortium veut acheter, c'est ce montant qu'une banque devra lui avancer.

Des informations circulaient toujours hier à l'effet qu'une banque japonaise pourrait avancer les fonds. Mais aucune entente formelle ne semblait encore intervenue. Il est également ressorti que Paul Bragg, président de l'américaine Pride International, avait décidé de négocier au nom de Petrodrill. En coulisses, on racontait cependant toujours que la société brésilienne Maritima est en situation financière précaire et que le sort du chantier repose davantage sur la santé financière de Pride International et sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La semaine dernière, 32 millions \$ n'ont pu être versés à Davie en raison de l'incapacité de Maritima à fournir sa part.

SECOND POINT

Satisfaites des discussions en cours sur le premier point, les parties discutaient également en parallèle du second point nécessaire à la réussite du plan de sauvetage: un financement temporaire.

Le financement temporaire servirait à assurer tous les travaux nécessaires à la finalisation des plates-formes jusqu'à leur paiement, à la fin 1999. M. Larouche a refusé d'identifier sa hauteur, mais on sait qu'il serait probablement avancé par une banque canadienne, qui serait à son tour assurée d'être payée par la garantie que lui

fournirait la SDI. La société d'État pourrait être rémunérée pour le risque financier qu'elle court.

TROISIÈME POINT

Comme les ratifications officielles des ententes précédentes demanderont vraisemblablement quelque temps, les parties discutaient également de la demande des Industries Davie de recevoir quelque 20 millions \$ pour le mois de septembre afin d'éviter la paralysie du chantier.

M. Larouche n'a pas voulu donner plus de détails sur ceux qui allaient prendre le risque de financer ces 20 millions \$.

SPIRIT OF COLUMBUS

Quelle que soit l'issue des discussions sur les plates-formes *Améthyste*, il semble par ailleurs que les travaux seront interrompus sur la plate-forme *Spirit of Columbus*, propriété exclusive de Maritima. Le gouvernement demande en effet à Petrobras, locataire de la plate-forme, de fournir des garanties de paiement. Or, Petrobras n'est pas pour l'instant à la table des discussions.

INCERTITUDE À LACHINE

La situation semblait hier plus précaire à Lachine pour les employés de Dominion Bridge inc. Les dirigeants de la société devaient rencontrer les représentants de la Banque de New York et du Fonds de solidarité de la FTQ pour négocier un éventuel financement évalué entre 5 et 10 millions \$.

Ce financement permettrait à Dominion Bridge de fonctionner pendant trois mois, le temps de préparer un plan de relance et une proposition aux créanciers.

Quelque 220 travailleurs montréalais sont menacés de perdre leur emploi si aucune entente n'intervient.

AIR CANADA

Des négos tard hier soir

TORONTO (PC) — Les négociations entre Air Canada et ses pilotes se sont poursuivies hier dans un hôtel du centre-ville de Toronto dans l'espoir d'éviter la grève, dont l'Association des pilotes avait fixé l'échéance à minuit.

« Les discussions se poursuivent entre les parties, c'est une bonne nouvelle », a déclaré en fin de porte-parole d'Air Canada, Priscilla LeBlanc.

Air Canada se préparait à annuler des vols, mais selon un porte-parole, John Hamilton, aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet hier après-midi. La compagnie avait conclu des ententes avec 15 autres transporteurs aériens du monde entier, ainsi qu'avec Via Rail, afin de leur confier ses passagers en cas de grève.

Nombre de transporteurs aériens concurrents disposaient cependant de très peu de places, plusieurs réservations ayant été faites pour des voyages de fin d'été. Air Canada transporte quoti-

diennement quelque 60 000 passagers.

Les pilotes de United Airlines, une filiale d'Air Canada dans l'Illinois, auraient refusé pour leur part de transporter des passagers touchés par la grève.

Air Canada est le transporteur officiel de l'équipe qui doit représenter le Canada aux Jeux du Commonwealth à Kuala Lumpur, en Malaisie. Comme plusieurs autres voyageurs, les membres de l'équipe ont fait de nouvelles réservations auprès de certaines autres compagnies aériennes, la semaine dernière.

Les pilotes d'Air Canada, qui sont sans contrat depuis le 1er avril, ont voté à 97 % en faveur de la grève, en juillet. Leur salaire annuel varie de 32 000 \$ à 200 000 \$, et un pilote gagne en moyenne 100 000 \$ par année. L'association soutient que ses membres gagnent 30 à 50 % de moins que les pilotes américains et européens.

FADOQ Ententes

Suite de la Une

En entrevue téléphonique, Nicole Noiseux, responsable des ententes de partenariat à la FADOQ, faisait savoir que c'est en vertu justement d'une telle entente, avec Axa Assurances, qu'on peut couper les prix. Elle nomme aussi SecuriGroupe, lequel agit comme distributeur. Son président, Claude Bouchard, se dit confiant pour sa part que les coûts ne grimperont pas au-delà de 10%. Un troisième partenaire vient de s'ajouter, ACA Assurance, dont le siège social est au New Hampshire.

Nicole Noiseux insiste pour dire que la couverture est aussi complète que celle qui est consentie par les autres compagnies. Ce qui permet des prix plus bas, c'est, entre autres, la force du nombre. La FADOQ compte 262 000 membres. Et, comme on sait, une forte proportion de snowbirds se recrutent dans ses rangs.

Pour adhérer à la FADOQ ou en savoir plus long sur l'assurance-Floride, on peut composer le 1-888-506-2887. On accepte les gens à partir de 50 ans. Les baby-boomers sont donc admissibles.

C'ÉTAIT HIER

1991 — Le ministre fédéral des Finances annonce que la récession est finie au Canada.

1990 — Le grand prix des Amériques du Festival des grands films du monde de Montréal est attribué à *Caidos del Cielo* (*Tombés du ciel*), du réalisateur Francisco Lombardi. Mais le public consacre le talent du réalisateur québécois Marc-André Forcier, en choisissant *Une histoire inventée* aux titres de meilleur long métrage canadien et de film le plus populaire du festival.

1989 — À Toronto, deux avions de l'escadrille Snowbird entrent en collision: un pilote est tué.

1980 — Les mineurs rentrent au travail en Pologne après que le gouvernement eut gelé les prix.

1978 — Ouverture de huit nouvelles stations de métro à Montréal.

1962 — Le premier ministre canadien John Diefenbaker inaugure la transcanadienne en Colombie-Britannique.

1939 — Le paquebot *Athenia* est torpillé par un sous-marin allemand.

1783 — Signature du Traité de Paris qui met fin à la révolution américaine et qui fixe les frontières entre le Canada et les États-Unis.

1189 — Couronnement du roi Richard Cœur-de-Lion à Westminster, en Angleterre.

RÉFLEXION

Encore un verre et je vais me retrouver saoul mon hôte.

Dorothy Parker, écrivaine et critique de théâtre américaine

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 02-09-98

7-7-1

8-8-8-9

EXTRA

131758

BANCO

tirage du 02-09-98

6-16-17-18-21-22-24-25-26-35

37-40-46-49-52-63-64-66-68-70

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale 3 à 7

Le Québec et le Canada 10 à 14

Le Monde 15

CAHIER B

Questions d'argent 1 à 10

Bourses 4 et 5

Opinions 9

CAHIER C

Magazine 1 et 2

Arts et spectacles 3 à 10

Votre agenda 4

Ce soir à la télé 2

Annonces classées 5 à 8

Décès 8

CAHIER D SPORTS

Maurice Dumas 1

Christian Tortora 3

Statistiques 2 et 4

Jeux et B.D. 7

SERVICES

Abonnements 686-3344

1-800-463-2362

Annonces classées 686-3311

Carrières et Professions 686-3270

Internet www.lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité Détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394

Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoyé de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730

RETRAITE Exclusif

Suite de la Une

des mesures favorisant la retraite.

Il fait toutefois remarquer qu'il ne s'agit pas d'un programme universel offert à tous les employés de 50 ans et plus comme ce fut le cas l'an dernier.

En effet, le recours aux mesures est du ressort exclusif de chacun des sous-ministres et dirigeants d'organismes en fonction des disponibilités budgétaires et des priorités des organisations. Le décret du Conseil du trésor stipule en effet que les ministères et les organismes devront autofinancer l'octroi des indemnités de retraite ou des congés avec traitement. Il n'est pas question de l'utilisation des surplus du régime de retraite comme ce fut le cas en 1997.

Les sous-ministres et dirigeants d'organismes pourront donc recourir à des retraites pour libérer des postes et ainsi embaucher des jeunes diplômés. Le décret du Conseil du trésor prévoit que les ministères et organismes devront recourir à des concours réservés aux jeunes diplômés pour combler les postes libérés par les nouveaux retraités. Pour être certain que la place soit faite aux jeunes finissants, on souligne également que l'on ne devra exiger que « les conditions minimales d'admission du grade ou de la classe d'emploi faisant l'objet du concours ».

Les mesures de gestion favorisant la retraite peuvent prendre deux formes: le paiement d'un montant forfaitaire, sous la forme d'une indemnité de retraite, pouvant représenter jusqu'à un mois de salaire par année de service sans toutefois excéder 12 mois de salaire ou l'attribution d'un congé avec traitement pouvant être utilisé avant le congé de préretraite.

Pour rendre le départ moins pénalisant, le sous-ministre ou le dirigeant d'organisme pourra également autoriser le remboursement complet de la valeur de la banque de congés de maladie.

Les futurs retraités devront s'engager, tout comme l'ont fait les retraités de l'an dernier, à ne pas revenir occuper un emploi dans le secteur public ou encore à soustraire un contrat de service dans un délai de deux ans à compter de la date de sa retraite.

ÉTUDIANT Consignes

Suite de la Une

l'agriculture et de l'alimentation, Manon Vaillancourt, a indiqué hier que diverses mesures avaient été prises pour assurer la sécurité de l'activité.

Les étudiants de première année ont été pris en charge par l'association, qui assumait le transport par autobus et fournissait les consommations. Les autres étudiants avaient la responsabilité de leur transport et de leurs consommations d'alcool. Éric Véronneau était en deuxième année.

Il n'a pas été possible, hier, de savoir si ce dernier avait lui-même consommé beaucoup d'alcool, ou si des amis avaient tenté de le dissuader de prendre la route.

La présidente de l'association a insisté pour dire que les consignes de sécurité avaient été bien rappelées aux participants, et que ceux-ci avaient l'opportunité de camper sur place, ce que beaucoup ont fait d'ailleurs.

Environ 200 personnes participaient à l'activité, qui a débuté en après-midi et s'est terminée vers 23h30.

L'un des propriétaires du camping, Gaétan Lefebvre, a indiqué avoir été sur les lieux jusqu'à cette heure. Il affirme qu'il n'y a pas eu de beuverie, et qu'au contraire, beaucoup des plus jeunes étudiants n'ont même rien consommé.

C'est la troisième année que la faculté va à cet endroit pour ses initiations. L'activité de lundi était bien organisée et gérée par un comité très responsable, a-t-il dit.

Il s'est rendu lui-même sur les lieux de l'accident hier, et souligne qu'il s'agit d'un chemin de campagne, non éclairé, ce qui pouvait représenter une difficulté pour le jeune conducteur.

À l'université Laval, le doyen de la faculté avait quant à lui rappelé ses responsabilités à l'association dans une lettre. Un porte-parole de l'université, Alain Lavigne, a rappelé que depuis quelques années, l'institution a fortement resserré ses politiques de consommation d'alcool sur le campus, mais qu'elle n'avait aucun contrôle sur les activités qui se déroulent à l'extérieur.

L'association étudiante est consciente de ses responsabilités, a assuré Manon Vaillancourt. Un service de raccompagnement de type Nez Rouge est d'ailleurs disponible lors des parties qui se déroulent à la faculté.



Manon Vaillancourt

Il n'y a pas eu de beuverie au terrain de camping

CONTEMPORAINE

LE SAC CUIR HEMINGWAY 170,00

Fin cuir italien, concept équestre pour un sac souple à pochettes doubles qui se moulent au corps, montées sur large bandoulière. Noir. Notre exclusivité.

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIELUX QUÉBEC

DAVIE 375 millions \$ US

Suite de la Une

leur construction en 1999.

Cette promesse de financement bancaire doit s'élever à 375 millions \$ US, même si les travaux à exécuter par Davie ne totaliseront que 162 millions \$ US. Il s'avère que différentes composantes provenant de l'extérieur seront ajoutées à la plate-forme et que, si le consortium veut acheter, c'est ce montant qu'une banque devra lui avancer.

Des informations circulaient toujours hier à l'effet qu'une banque japonaise pourrait avancer les fonds. Mais aucune entente formelle ne semblait encore intervenue. Il est également ressorti que Paul Bragg, président de l'américaine Pride International, avait décidé de négocier au nom de Petrodrill. En coulisses, on racontait cependant toujours que la société brésilienne Maritima est en situation financière précaire et que le sort du chantier repose davantage sur la santé financière de Pride International et sa capacité à obtenir le financement nécessaire. La semaine dernière, 32 millions \$ n'ont pu être versés à Davie en raison de l'incapacité de Maritima à fournir sa part.

SECOND POINT

Satisfaites des discussions en cours sur le premier point, les parties discutaient également en parallèle du second point nécessaire à la réussite du plan de sauvetage: un financement temporaire.

Le financement temporaire servirait à assurer tous les travaux nécessaires à la finalisation des plates-formes jusqu'à leur paiement, à la fin 1999. M. Larouche a refusé d'identifier sa hauteur, mais on sait qu'il serait probablement avancé par une banque canadienne, qui serait à son tour assurée d'être payée par la garantie que lui

fournirait la SDI. La société d'État pourrait être rémunérée pour le risque financier qu'elle court.

TROISIÈME POINT

Comme les ratifications officielles des ententes précédentes demanderont vraisemblablement quelque temps, les parties discutaient également de la demande des Industries Davie de recevoir quelque 20 millions \$ pour le mois de septembre afin d'éviter la paralysie du chantier.

M. Larouche n'a pas voulu donner plus de détails sur ceux qui allaient prendre le risque de financer ces 20 millions \$.

SPIRIT OF COLUMBUS

Quelle que soit l'issue des discussions sur les plates-formes *Améthyste*, il semble par ailleurs que les travaux seront interrompus sur la plate-forme *Spirit of Columbus*, propriété exclusive de Maritima. Le gouvernement demande en effet à Petrobras, locataire de la plate-forme, de fournir des garanties de paiement. Or, Petrobras n'est pas pour l'instant à la table des discussions.

INCERTITUDE À LACHINE

La situation semblait hier plus précaire à Lachine pour les employés de Dominion Bridge inc. Les dirigeants de la société devaient rencontrer les représentants de la Banque de New York et du Fonds de solidarité de la FTQ pour négocier un éventuel financement évalué entre 5 et 10 millions \$.

Ce financement permettrait à Dominion Bridge de fonctionner pendant trois mois, le temps de préparer un plan de relance et une proposition aux créanciers.

Quelque 220 travailleurs montréalais sont menacés de perdre leur emploi si aucune entente n'intervient.

AIR CANADA

Des négos tard hier soir

TORONTO (PC) — Les négociations entre Air Canada et ses pilotes se sont poursuivies hier dans un hôtel du centre-ville de Toronto dans l'espoir d'éviter la grève, dont l'Association des pilotes avait fixé l'échéance à minuit.

« Les discussions se poursuivent entre les parties, c'est une bonne nouvelle », a déclaré en fin de porte-parole d'Air Canada, Priscilla LeBlanc.

Air Canada se préparait à annuler des vols, mais selon un porte-parole, John Hamilton, aucune décision n'avait encore été prise à ce sujet hier après-midi. La compagnie avait conclu des ententes avec 15 autres transporteurs aériens du monde entier, ainsi qu'avec Via Rail, afin de leur confier ses passagers en cas de grève.

Nombre de transporteurs aériens concurrents disposaient cependant de très peu de places, plusieurs réservations ayant été faites pour des voyages de fin d'été. Air Canada transporte quo-

tidienement quelque 60 000 passagers.

Les pilotes de United Airlines, une filiale d'Air Canada dans l'Illinois, auraient refusé pour leur part de transporter des passagers touchés par la grève.

Air Canada est le transporteur officiel de l'équipe qui doit représenter le Canada aux Jeux du Commonwealth à Kuala Lumpur, en Malaisie. Comme plusieurs autres voyageurs, les membres de l'équipe ont fait de nouvelles réservations auprès de certaines autres compagnies aériennes, la semaine dernière.

Les pilotes d'Air Canada, qui sont sans contrat depuis le 1er avril, ont voté à 97 % en faveur de la grève, en juillet. Leur salaire annuel varie de 32 000 \$ à 200 000 \$, et un pilote gagne en moyenne 100 000 \$ par année. L'association soutient que ses membres gagnent 30 à 50 % de moins que les pilotes américains et européens.

CONTEMPORAINE

LE VESTON CUIR NOIR 495,00

Du cuir cet automne! À la fine pointe des textures, du cuir noir souple et robuste pour un veston plus près du corps, à coordonner avec tout. 8 à 12, Ste-Foy, Galeries de la Capitale.

la maison **simons**

PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIELUX QUÉBEC

L'EST ET LA CÔTE-NORD

**GOUVERNEUR
HÔTEL**
PLACE DUPUIS MONTRÉAL
Pour les affaires, les vacances,
ou pour une escapade de fin de semaine!
«Mon hôtel à Montréal»
1 888 910-1111

CRISE MICMAQUE

Des pertes jusqu'à Matane

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

CARLETON — Alors que le dédommagement des travailleurs touchés par la crise forestière de Listuguj est amorcé depuis deux semaines, les entreprises des MRC d'Avignon, de Bonaventure, de la vallée de la Matapédia et de Matane qui ont essuyé des pertes pendant le différend pourront acheminer leur réclamation au gouvernement du Québec, à compter de la mi-septembre.

Ce délai est attribuable à deux facteurs. Ces pertes sont passablement plus difficiles à évaluer qu'un salaire hebdomadaire et le ministère de la Sécurité publique n'a pas terminé la préparation d'un guide explicatif qui sera fourni aux commerçants de la zone affectée par les barricades autochtones. «Les travailleurs, on le sait, touchent 90% de leur salaire. Les entreprises pourront aussi réclamer 90% des pertes de revenus, et 100% des dépenses additionnelles requises pour calculer ces pertes. Le calcul sera effectué en fonction d'une base comparative des années 1997 et 1998», précise le député provincial de Bonaventure, Marcel Landry.

Jusqu'à maintenant, peu d'entreprises ont acheminé leur dossier au bureau du député, le «plus court moyen» de régler son cas rapidement, de l'aveu même de M. Landry. Il est toutefois conscient que le nombre de réclamations montera en flèche dès que les formulaires de la Sécurité publique seront disponibles.

«On considère que c'est un sinistre, comme les inondations au Saguenay

Un sinistre, comme les inondations et les verglas

en 1996 et la crise du verglas au début de l'année. C'était notre meilleure saison touristique, et de loin. Nous avons perdu deux semaines d'une saison de pointe qui en dure quatre», renchérit le député de Bonaventure.

Lucille Duchesneau, une hôtelière de New Richmond, à 85 kilomètres des barricades, évalue les pertes encourues pendant la crise autochtone à près de 10000\$.

«C'est surtout au niveau de la salle à manger et du bar que nous avons perdu des clients. Les pertes à l'hébergement ont été limitées parce que les policiers de la Sûreté du Québec en ont réservé plusieurs. Mais ils ne passaient pas de temps ici à consommer, contrairement aux touristes», explique M^{me} Duchesneau.

L'hôtelière craint bien que le programme de dédommagement du gouvernement ne tienne pas compte des efforts de promotion considérables déployés par les Gaspésiens pour profiter notamment des retombées de la télé-série *L'ombre de l'épervier*, des efforts que la crise a en partie annulés.

En outre, les compensations seront sous-évaluées parce que l'année de référence, 1997, a été mauvaise pour le tourisme en Gaspésie. «Et c'est sans compter les répercussions éventuelles de la crise. Les touristes ne voudront peut-être plus venir en aussi grand nombre à cause de leur perception des possibilités de barrage routier dans la région», analyse M^{me} Duchesneau.

Même à Percé, à plus de 250 kilomètres du blocus micmac, la crise a eu des répercussions, croit Jean-François Gagné. «Pendant la crise, tout allait bien parce que les gens arrivaient par le côté nord de la Gaspésie. Mais limiter le dédommagement à la période de crise serait ignorer comment les gens voyagent. Les Américains et les Ontariens qui sont ici à la fin d'août et au début de septembre étaient au Nouveau-Brunswick pendant ce temps.»

Les commerçants d'autres MRC, comme celle de Pabok, qui inclut Percé, devront convaincre le gouvernement d'adopter un autre décret s'ils veulent une compensation, puisque le décret initial ne touche que les travailleurs, environ 225, et les entreprises des MRC d'Avignon, Bonaventure, Matapédia et Matane.

Un second décret devrait être adopté bientôt pour rembourser les frais de déplacement des gens habitant la région de Pointe-à-la-Croix, de Matapédia et de Ristigouche-Sud-Est, qui ont dû faire des détours considérables pour aller travailler pendant la crise.

SAUVETAGE DU CHANTIER DAVIE

Verreault intéressée

La femme d'affaires pourrait revoir son projet si elle reçoit une offre

HENRI MICHAUD

Collaboration spéciale

■ LES MÉCHINS — Denise Verreault semble toujours intéressée à acquérir le chantier Davie. Elle pourrait même revoir son projet si elle reçoit une offre en ce sens.

La porte n'est pas fermée. «Il faudrait repartir de zéro et revoir l'ensemble du dossier, soutient, prudente, la présidente du Groupe Maritime Verreault. Mais, jusqu'à présent du moins, je n'ai reçu aucune communication en ce sens du gouvernement du Québec.»

Denise Verreault demeure persuadée qu'il «existe encore un potentiel de réussite pour le chantier Davie. Toutefois, Dominion Bridge est une entreprise privée et je ne sais pas vraiment ce qui s'y passe. Comme bien d'autres, je suis le dossier dans les médias.»

À l'automne 1997, M^{me} Verreault avait indiqué qu'elle tournait la page sur ce projet pour se consacrer à son entrepri-

se. Toutefois, les récents déboires du chantier lévisien, qu'elle qualifie de «malheureux», semblent avoir ravivé son intérêt. Au surplus, son plan de relance, rejeté par Québec, prévoyait, entre autres, la construction de trois navires pour le compte d'Énerchem: une société dont elle est actionnaire.

Depuis sa tentative d'acquisition de chantier Davie, les préoccupations quotidiennes de Denise Verreault portent sur le développement du chantier de Les Méchins. «Nous avons fait bien du chemin depuis le dépôt de notre proposition (en 1995). Le projet d'agrandissement de cale sèche est presque complété (elle passe de 161 à 244 mètres) et nous construisons bientôt un nouvel atelier.»

Le plan de modernisation doit être complété au printemps 1999. Plus de 17 millions \$ auront alors été investis. L'agrandissement de la cale sèche, débuté cet hiver et financé par Québec, a déjà permis au chantier de recevoir le plus gros navire de son histoire, l'*Atlantic Erie*.

Le Groupe Verreault procure du travail à plus de 600 personnes dont près de 300 au chantier naval de Les Méchins, fondé en 1958. Il exploite aussi une entreprise de dragage.

LA ROMAINE

Au tour des Blancs de riposter

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

LA ROMAINE — Le président de l'Association des pêcheurs et chasseurs de La Romaine, sur la Basse-Côte-Nord, Ghislain Collard, est frustré parce que, selon lui, les Indiens ont encore eu le dernier mot sur le gouvernement du Québec qui a récemment décidé d'émettre un moratoire sur de nouveaux permis de pourvoires sur les rivières nord-côtières.

«Je suis en désaccord avec cette décision du ministre des Affaires autochtones, Guy Chevrette, parce qu'il y a une trentaine de personnes qui travaillent dans les cinq à six pourvoires d'ici et que, si jamais l'une d'entre elles ferme, plus personne ne pourra l'exploiter, ce qui est complètement ridicule. D'autant plus qu'il n'y a pas d'usine ici, les gens gagnent leur vie grâce aux lacs et aux rivières», a affirmé M. Collard. «Les deux gouvernements donnent des bons aux Indiens et rien à nous. Pourtant, c'est nous qui payons des taxes», a-t-il poursuivi.

M. Collard pense que les Amérindiens ne peuvent gérer la pourvoirie Etamiou, dont ils ont demandé la résiliation du bail de la compagnie Donohue, détentrice d'un permis d'exploitation de cette pourvoirie depuis 1989. «Si on cède la pourvoirie aux Indiens, ils ont fait la même chose qu'ils ont fait avec celle de Olamane, sur la Basse-Côte-Nord. On se souviendra que le gouvernement avait accepté de laisser les Indiens s'en occuper en 1981. Une grave erreur puisque vers le début des années 90, on avait dû la fermer n'ayant plus de saumon. Les Indiens les avaient capturés illégalement avec des filets de pêche.»

«Au départ, nous étions plus ou moins intéressés à la gestion de la pourvoirie, mais à la suite de notre dernière rencontre avec M. Chevrette, qui s'engage à collaborer à la formation des travailleurs futurs gestionnaires, ça devient une autre histoire. Je suis persuadé que nous pouvons faire quelque chose de bien avec cette pourvoirie, surtout que le conseil de bande de La Romaine détient une agence de voyages qui pourrait faire la promotion un peu partout», a répliqué Guy Bellefleur, porte-parole des Premières Nations Mamt Innuat, regroupant les communautés de Saint-Augustin, Mingan, Natashquan et La Romaine.

Rappelons que les Montagnais n'ont plus le droit de pêcher sur la rivière Etamiou. Cinq autochtones sont d'ailleurs accusés d'outrage au tribunal pour avoir défié l'injonction émise en juillet par la cour supérieure du Québec.

Ghislain Collard prétend être exploité à La Romaine, un village situé à environ une heure d'avion de Natashquan et où vivent 150 Blancs et près de 1000 autochtones. «On se croirait dans le temps des cow-boys et des Indiens, mais cette fois c'est nous qui sommes minoritaires et qui se font exploiter», a-t-il ajouté faisant référence au fait que sur la réserve, il y a un service d'égout, ce qui n'est pas le cas pour les gens du village. «Nous, nous attendons toujours après l'argent de nos politiciens qui tarde à venir», a-t-il conclu.



C'est toute une entrée que réservait le conseil de bande au nouveau chef Rosario Pinette, lors de sa prestation de serment.

UASHAT-MALIOTENAM

Chef de bande à... 120 000\$ par année

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — C'est en grande pompe que le nouveau chef du conseil de bande de Uashat-Maliothenam, Rosario Pinette, et les neuf nouveaux conseillers ont prêté serment devant plus de 200 personnes réunies à la salle communautaire de Uashat, près de Sept-Îles.

L'ambiance était à la fête avec le traditionnel tambour et la danse «makushan», danse montagnaise réservée pour les grands événements. Une semaine après avoir défait Élie-Jacques Jourdain, qui était à la tête du conseil depuis 1991, Rosario Pinette, se dit prêt à passer à l'action.

Âgé de 32 ans, le chef Pinette a réitéré les grandes lignes de ses engagements: les problèmes d'alcool, de drogues, de suicide et de décrochage scolaire chez

les jeunes de sa communauté, les négociations territoriales et l'implication de la population dans les gros dossiers. «Nous irons rencontrer les jeunes où ils veulent que nous les rencontrions. Si c'est sur la plage, on ira sur la plage, si c'est à l'école, on ira à l'école, si c'est ailleurs, on ira ailleurs. C'est de cette manière que l'on pourra comprendre leurs vrais problèmes et tenter de trouver une solution», a lancé ce travailleur social de profession.

L'ancien conseiller indépendant sera secondé par neuf conseillers, tous à leurs premières armes en politique. Âgés de 34 à 55 ans, Jean-Louis Fontaine, Ronald Fontaine, Georges-Ernest Grégoire, Gilles Jourdain, Georges McKenzie, Albert Volland, Brigitte Andrée, Marcelle St-Onge et Céline Bellefleur-Volland sont tous impatients de siéger au conseil de bande.

Malgré le fait qu'il demeure à Maliothenam, tous comme six des neuf nouveaux conseillers, Rosario Pinette se défend d'être un traditionaliste comme l'a dénoncé publiquement l'ancien chef Élie-Jacques Jourdain, qui sollicitait un quatrième mandat. «Il est vrai qu'il y a des différends entre les gens de Maliothenam et ceux de Uashat, mais il faut regrouper ces différends et non les accentuer», a déclaré ce dernier, qui gagnera un salaire annuel de l'ordre de 120 000\$, incluant un compte de dépense de 40 000\$ pour diriger les destinées de 300 Montagnais. Pour leur part, les conseillers toucheront une paye de 40 000\$ annuellement. À titre de comparaison, le maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, gagne 73 000\$ incluant un compte de dépense de 13 000\$ et les conseillers 13 000\$ pour une population de 26 000 habitants.

INCENDIE À RIMOUSKI

Huit personnes dans la rue

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Huit personnes se retrouvent à la rue et une dame de 60 ans a été hospitalisée après avoir été sauvée in extremis de son logis, à la suite d'un incendie survenu hier vers 13h dans un immeuble de quatre logements de la rue Fiset, près du centre-ville de Rimouski.

Les 15 pompiers du Service de protection contre les incendies, n'auront mis que dix minutes pour contenir le feu qui aurait pu avoir des conséquences plus tragiques.

L'incendie a éclaté au rez-de-chaussée de l'immeuble, dans un logement abritant deux jeunes enfants.

Selon le directeur du service, Michel Ramsay, le feu aurait pris naissance dans une pièce combinant une salle de lavage et une chambre à cou-

cher. Ce logement est une perte totale.

La fumée a vite atteint le premier étage de l'immeuble où résidait la sexagénaire. Les pompiers ont secouru la dame par une fenêtre donnant sur la rue Fiset. Elle a été évacuée par la même fenêtre et descendue à la rue par une échelle.

La malheureuse a été conduite au Centre hospitalier régional de Rimouski souffrant de coupures et d'une intoxication causée par les gaz de combustion. Quelques pompiers ont aussi été incommodés par l'oxyde de carbone.

DÉFECTUOSITÉ

Selon le directeur Ramsay, le feu proviendrait d'une défectuosité électrique. Des experts en recherche de cause d'incendie auraient ciblé une prise de courant suspecte, dans une garde-robe, comme cause probable du feu.

La Croix-Rouge a offert de dépanner les sinistrés. Une évaluation sommaire chiffre les dommages à plus de 100 000\$.



L'immeuble de deux étages de la rue Fiset, abritait quatre logements.

HAVRE DE CARLETON



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAZNE

Québec et Ottawa se font prier

La rétrocession à des autorités locales des installations portuaires de Carleton, qui appartiennent au gouvernement fédéral, stagne. Le transfert de propriété, qui semblait pressant il y a deux ans, avance au grand ralenti, estime le maire de Carleton, Marc Tétreault. «C'est lent dans les deux sens. Le gouvernement provincial doit adopter un décret pour qu'un organisme municipal devienne propriétaire des lieux. On attend ce décret. Du côté fédéral, on dirait qu'il ne sait pas quoi faire avec les quais qui ont une bonne valeur, comme celui de Carleton, mais qui n'ont pas d'utilisateurs majeurs», commente M. Tétreault. Un développement pourrait survenir prochainement dans l'aménagement souhaité d'une jetée de protection à l'entrée de la marina. G.G.

Grève des cols blancs terminée à Rimouski

La grève générale des 60 employés de bureau de Rimouski a finalement été de courte durée. Tous les cols blancs sont rentrés au travail dès 9h hier. Quant aux 120 cols bleus, qui sont en grève depuis le 4 juin, le conciliateur du ministère du Travail, Roger Lecours, a convoqué les deux parties pour aujourd'hui et demain. Hier, Rimouski et les dirigeants des cols bleus se retrouvaient au palais de justice de Québec où le syndicat réclame de la Commission d'accès à l'information, les résultats d'une étude commandée par Rimouski sur son organisation administrative. La Commission a déjà donné raison au syndicat, mais Rimouski conteste en appel. Par ailleurs, en ce qui concerne la grève des cols bleus, le Conseil des services essentiels de Québec, se dit préoccupé des plaintes à l'effet que son ordonnance n'est pas respectée et menace d'intervenir. E.W.

Rencontre avec le premier ministre Bouchard

Le maire de Sept-Îles, Ghyslain Lévesque, le député de Duplessis, Normand Duguay, et la présidente de la Chambre de commerce de Sept-Îles, Elizabeth Blaise se rendront à Québec, demain, afin de discuter des dossiers économiques régionaux avec le premier ministre Lucien Bouchard. Cette mission a pour but de connaître les intentions du gouvernement relativement aux projets d'agrandissement de l'Aluminerie Alouette et de la minière IOC. On cherchera aussi des appuis dans les pourparlers avec Hydro-Québec pour que la société d'État offre des tarifs préférentiels aux grandes entreprises locales. (PC)

RIVIÈRE-DU-LOUP
On installe des dos d'âne

Le Service des travaux publics de Rivière-du-Loup procédera bientôt à l'installation de dos d'âne sur les rues Louis-Philippe Lizotte, de la Vérendrye et Mackay. Ces ajouts permettront de ralentir la circulation dans ces zones résidentielles. Les dos d'âne seront enlevés dès le début de la période hivernale pour être remplacés au printemps. Les automobilistes circulant dans le secteur sont invités à faire preuve de prudence. M.L.

RIMOUSKI
15 recrues au NCSM d'Iberville

Quinze recrues s'intégreront à la Réserve navale de Rimouski et au NCSM d'Iberville. Les réservistes ont reçu une formation de huit semaines à la Réserve navale de Chicoutimi. La cérémonie de graduation des 15 nouveaux réservistes a eu lieu au Vieux-Port de Québec le 20 août. C.T.

BAIE-COMEAU
Une fête pour remercier 2800 jeunes

Demain, la Corporation d'amélioration et de protection de l'environnement de Baie-Comeau veut souligner l'effort des jeunes dans la protection de l'environnement en leur offrant une journée d'activités au parc des Pionniers. Environ 2800 jeunes du primaire auront notamment droit à une pièce de théâtre interactive et à la visite d'une sculpture érigée en leur honneur pour leur participation à la collecte des annuaires téléphoniques. Finalement, chaque école aura la chance de planter un arbre pour créer ce qu'on appellera le Bois des écoliers. L'animation de cette journée sera assurée par la troupe La Chant'Amuse. En cas de pluie, la pièce de théâtre sera présentée au Théâtre de Baie-Comeau. S.P.

SEPT-ÎLES
Les autobus scolaires roulent de nouveauSTÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Le conflit de travail entre le transporteur autobus Ménard et ses dix chauffeurs, qui a perturbé la rentrée scolaire à Sept-Îles, n'aura duré que six jours au grand soulagement des parents qui devaient reconduire leurs enfants à l'école.

Hier, les dix chauffeurs, qui étaient sans convention collective, depuis une semaine, ont accepté de rentrer au travail. Ils ont entériné un principe. Les dix syndiqués ont obtenu un contrat de travail de cinq ans, qui leur permettra une augmentation de 8%. Ils pourront dorénavant réaménager leurs heures de travail en les portant de 35 à 40 heures par semaine. De plus, ils auront droit à un congé férié supplémentaire, une journée de maladie de plus, tout en augmentant leur indemnité de congé payé. «Il faut comprendre que les négociations dans le secteur de l'éducation sont très difficiles avec les coupures draconiennes des budgets. C'est pour ces raisons que les travailleurs considèrent avoir obtenu des gains intéressants», a déclaré Roland Labonté, permanent du syndicat des Métalliers.

1200 ÉLÈVES À PIED

Rappelons que ce litige touchait quelque 1200 des 5800 élèves de la commission scolaire du Fer, plus précisément ceux fréquentant les écoles Queen Elizabeth Fleming et l'Institut d'enseignement. Devant ce problème, la commission scolaire avait, comme le lui permet la loi, donné un ultimatum de sept jours à la compagnie avant d'aller en appel d'offres, ce qui a permis de réunir l'employeur et les employés.

Nous avons subi une coupure de 2% de nos revenus avec la réduction du nombre de circuits, a expliqué Jules Fugère, un des copropriétaires de la compagnie d'autobus Ménard.

AUGMENTEZ VOS VENTES

Faites comme 70 000 personnes depuis 26 ans

Séminaires

La vente stratégique^{MD}

Lectures Roger St-Hilaire

Vous apprendrez comment :

- Conclure vos ventes
- Répondre aux objections
- Justifier vos prix
- Argumenter avec aplomb
- Communiquer plus efficacement
- Développer votre clientèle
- Fidéliser votre clientèle
- Augmenter votre motivation

Québec 24 et 25 août / Hull-Ottawa 28 et 29 sept.

Informez-vous sur nos séminaires de gestion de vente, nos conférences et nos séminaires privés

Inscrivez-vous dès maintenant

Tél. : 1 800 463-7246 / (418) 626-7498 Téléc. : (418) 626-6264
Internet : www.roger-st-hilaire.com

FIDÉLISEZ VOTRE CLIENTÈLE

Relation avec la clientèle

Lectures Simon St-Hilaire

Vous apprendrez comment :

- Communiquer
- Conclure des ententes
- Fidéliser votre clientèle
- Améliorer votre image
- Traiter les plaintes avec tact
- Surmonter les réticences de vos clients
- Maîtriser l'usage du téléphone
- Favoriser le développement des affaires

Québec 16 septembre

Montréal 2 septembre / Hull-Ottawa 5 octobre

Cours de vente Formateur agréé

Roger St-Hilaire La SQDM

L'ÉVÉNEMENT CADILLAC
La famille royale à prix démocratique1,9%
en location**299\$/mois*
location 36 mois

CATERA 1998 (A)

- boîte automatique avec modes d'opération normal, sport et hiver
- puissant moteur V6 de 3 litres
- système antiblocage et traction asservie Bosch ASR5
- sièges chauffants en cuir (avant et arrière)

549\$/mois*
location 36 mois

DEVILLE 1998 (B)

- sacs gonflables latéraux et frontaux (de nouvelle génération)
- moteur V8 Northstar de 4,6 litres et traction asservie intégrale
- climatisation à deux zones à commande électronique
- sièges chauffants en cuir (avant)

629\$/mois*
location 36 mois

nouvelle SEVILLE STS 1998 (C)

- sièges chauffants en cuir (avant et arrière)
- moteur V8 Northstar de 4,6 litres haute performance
- suspension StabiliTrak
- boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée à commande électronique

- Aucuns frais d'entretien régulier pendant 4 ans ou 80 000 km
- Aucun dépôt de sécurité • Transport et préparation inclus à la location

* Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs en stock 1998 comprenant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de A : 7 131 \$, B : 7 013 \$, C : 7 691 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité exigée à la livraison. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km.

** Taux de location de 1,9 % jusqu'à 36 mois applicable sur la Catera seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.



CADILLAC

BASEBALL MAJEUR

LIGUE NATIONALE

Lundi 31 août	Atlanta (Benes 11-13) à Pittsburgh (Dessens 2-2), 19h05 Houston (Johnson 5-1) à Atlanta (Maddux 17-6), 19h40 Colorado (Astacio 11-13) à Milwaukee (Rogue 2-1), 20h05 Philadelphia (Green 8-1) à Los Angeles (Perez 7-13), 22h05 N.Y. Mets (Reynoso 5-1) à San Diego (Ashby 16-6), 22h35
Mardi 1^{er} septembre	Atlanta à N.Y. Mets, 13h15, FOX Cincinnati à St. Louis, 13h15, TSN Houston en Arizona, 16h05 San Francisco à Los Angeles, 16h05 Chicago Cubs à Pittsburgh, 19h05 Philadelphia à Milwaukee, 19h15 San Diego au Colorado, 20h05
Mardi 1^{er} septembre	Atlanta à N.Y. Mets, 13h15, FOX Cincinnati à St. Louis, 13h15, TSN Houston en Arizona, 16h05 San Francisco à Los Angeles, 16h05 Chicago Cubs à Pittsburgh, 19h05 Philadelphia à Milwaukee, 19h15 San Diego au Colorado, 20h05
Mardi 1^{er} septembre	Atlanta à N.Y. Mets, 13h15, FOX Cincinnati à St. Louis, 13h15, TSN Houston en Arizona, 16h05 San Francisco à Los Angeles, 16h05 Chicago Cubs à Pittsburgh, 19h05 Philadelphia à Milwaukee, 19h15 San Diego au Colorado, 20h05

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

DIVISION EST		4-éliminé des séries éliminatoires	
#-meilleur deuxième	G P Moy. Diff. Série	Domicile	Étranger Américaine 10 der.
ATLANTA	91 48 655	1g	43-25 9-7 6-4
NEW YORK	76 62 551 14.5	1g	42-30 34-32 9-7 5-5
PHILADELPHIE	66 72 478 24.5	1p	35-37 31-35 7-9 3-7
6-MONTREAL	53 86 381 38.0	1p	33-39 20-47 6-10 2-8
4-FLORIDE	47 92 338 44.0	6p	27-44 20-48 8-8 2-8

RENDÉMENT DES EXPOS

AU BÂTON		MEILLEUR 2E	
No	Ab Pp Ce Sv Moy	G P Moy. Diff. Série	Domicile Étranger Américaine 10 der.
11-Shane Andrews	424 34 59 58 19 0 233	BOSTON	80 56 588
2-Oriano Cabrera	198 35 57 13 2 4 288	TEXAS	79 65 529 8.0
20-Brad Fullmer	444 48 126 63 11 5 284	TORONTO	72 66 522 9.0
27-Vladimir Guerrero	536 98 176 100 35 9 328	BALTIMORE	69 69 500 12.0
4-Wilton Guerrero	303 34 84 17 1 8 277	KANSAS CITY	64 74 464 17.0
13-Bob Henley	63 8 20 9 1 2 317	SEATTLE	63 74 460 17.5
9-Terry Jones	136 22 30 10 1 8 221	CHICAGO	63 75 457 18.0
24-Scott Livingstone	107 1 21 10 0 1 196	OAKLAND	63 76 453 18.5
14-Derrick May	151 7 36 10 2 0 238	MINNESOTA	60 76 441 20.0
6-Ryan McGuire	197 17 38 9 1 0 193	4-TAMPA BAY	53 83 390 27.0
15-Mike Mordica	102 10 19 7 2 1 196	4-DÉTROIT	53 86 381 24.0
12-Robert Perez	91 7 19 4 1 0 209	4-FLORIDE	47 92 338 30.0
7-F.P. Santangelo	352 49 77 19 4 6 219		
22-Rondell White	357 54 107 58 17 16 300		
16-Chris Widger	402 31 92 47 12 5 229		
TOTAUX	4857 563 1214 512 122 78 250		

LIGUE AMÉRICAINE

Lundi 31 août	Oakland (Heredia 2-0) à N.Y. Yankees (Cone 19-4), 19h35 Tampa Bay (Alvarez 5-13) à Minnesota (Hawkins 7-12), 20h05 Boston à Toronto, 19h05, RDS, TSN Tampa Bay à St. Louis, 13h15 Cleveland à Detroit, 19h05
Mardi 1^{er} septembre	Tampa Bay à St. Louis, 13h15 Cleveland à Detroit, 19h05 Boston à Toronto, 19h05, CBC Cleveland à Detroit, 19h05 Minnesota à Texas, 20h05 N.Y. Yankees à Chicago White Sox, 20h05 Kansas City à Anaheim, 22h05 Baltimore à Seattle, 22h05 Tampa Bay à Oakland, 22h35
Mardi 1^{er} septembre	Tampa Bay à St. Louis, 13h15 Cleveland à Detroit, 19h05 Boston à Toronto, 19h05, CBC Cleveland à Detroit, 19h05 Minnesota à Texas, 20h05 N.Y. Yankees à Chicago White Sox, 20h05 Kansas City à Anaheim, 22h05 Baltimore à Seattle, 22h05 Tampa Bay à Oakland, 22h35
Mardi 1^{er} septembre	Tampa Bay à St. Louis, 13h15 Cleveland à Detroit, 19h05 Boston à Toronto, 19h05, CBC Cleveland à Detroit, 19h05 Minnesota à Texas, 20h05 N.Y. Yankees à Chicago White Sox, 20h05 Kansas City à Anaheim, 22h05 Baltimore à Seattle, 22h05 Tampa Bay à Oakland, 22h35

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

DIVISION EST		y-assuré de participer aux séries; 4-éliminé	
#-meilleur deuxième	G P Moy. Diff. Série	Domicile	Étranger Nationale 10 der.
NEW YORK	99 37 728	1g	53-13 46-24 13-3 5-5
BOSTON	80 56 588 19.0	1p	42-24 38-32 9-7 5-5
TORONTO	72 66 522 28.0	5g	41-28 31-38 9-7 6-4
BALTIMORE	69 69 500 31.0	9p	37-33 32-36 5-11 1-9
4-TAMPA BAY	53 83 390 46.0	1p	27-44 26-39 5-11 4-6

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

DIVISION CENTRALE		DIVISION OUEST	
G P Moy. Diff. Série	Domicile Étranger Nationale 10 der.	G P Moy. Diff. Série	Domicile Étranger Nationale 10 der.
CLEVELAND	76 61 555	3g	39-31 37-30 10-6 6-4
KANSAS CITY	64 74 464 12.5	1p	24-43 40-31 9-7 7-3
CHICAGO	63 75 457 13.5	3g	36-34 27-41 7-9 7-3
MINNESOTA	60 76 441 15.5	1p	29-37 31-39 7-9 4-6
4-DÉTROIT	53 85 384 23.5	1p	27-42 26-43 7-9 4-6

CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

DIVISION OUEST		DIVISION CENTRALE	
G P Moy. Diff. Série	Domicile Étranger Nationale 10 der.	G P Moy. Diff. Série	Domicile Étranger Nationale 10 der.
ANAHEIM	76 63 547	1p	37-33 39-30 10-6 6-4
TEXAS	73 65 529 2.5	1p	41-29 32-36 8-8 6-4
SEATTLE	63 74 460 12.0	1p	35-33 28-41 7-9 5-5
OAKLAND	63 76 453 13.0	3p	35-35 28-41 8-8 4-6



LES MENEURS

LIGUE NATIONALE		LIGUE AMÉRICAINE	
Moy.	Diff.	Moy.	Diff.
Clayton Kershaw	1.48	Randy Johnson	1.48
Randy Johnson	1.50	Randy Johnson	1.50
Randy Johnson	1.51	Randy Johnson	1.51

POINTS COMPTÉS

—Ch.Jones, Atl. 111; Biggio, Hou. 109; Sosa, Chi. 108; McGuire, St. L., 106; Bagwell, Hou. 105; G.Vaughn, SD, 101; V.Guerrero, Mil. 98; Glavine, Phi. 98.

POINTS PRODUITS

—Sosa, Chi. 136; McGuire, St. L., 119; Alou, Hou. 118; Castilla, Col. 117; Bichette, Col. 112; Galaraga, Atl. 112; G.Vaughn, SD, 107.

COUPS SÛRS

—Bichette, Col. 194; Biggio, Hou. 179; Castilla, Col. 176; V.Guerrero, Mil. 176; Glavine, Phi. 171; Sosa, Chi. 169; Chones, Atl. 167; Vna, Mil. 167.

DOUBLES

—D'Young, Cin. 43; Bichette, Col. 42; W.LWalker, Atl. 42; Fulmer, Mil. 40; Floyd, Fla. 40; BBoone, Cin. 38.

TRIPLES

—Blarlin, Cin. 10; Dellucci, Atl. 8; N.Perez, Col. 8; A.Jones, Atl. 8; K.Garcia, Atl. 8; B.Brown, Chi. 7; DeShields, St. L. 7.

CIRCUITS

—Sosa, Chi. 55; McGuire, St. L., 55; G.Vaughn, SD, 45; Galaraga, Atl. 42; Castilla, Col. 38; Alou, Hou. 38; V.Guerrero, Mil. 35.

BUTS VOLÉS

—Womack, Pit. 51; Biggio, Hou. 44; Rameria, Fla. 40; E.Young, La. 38; Floyd, Fla. 27; A.Jones, Atl. 23; O.Veras, SD, 22; Sheffield, LA, 22; Bonds, SF, 22; Blarlin, Cin. 22.

LANCÉS (15 décisions)

—Smoltz, Atl. 13-3; K.Brown, SD, 12-5; 773 2-1; G.Maddux, Atl. 17-6; 739 1-98; Ashby, SD, 16-6; 727 3-09; L.A. 11-5; 722 2-47; Lima, Hou. 14-6; 700 3-60.

RETRAITS AU BÂTON

—Schilling, Phi. 258; L.LWalker, Col. 233; J.Johnson, Hou. 178; G.Maddux, Atl. 176; Nomo, NY, 161; Dreifort, LA, 160.

VICTOIRES PROTÉGÉES

—Hoffman, SD, 44; Beck, Chi. 40; Shaw, La. 38; Nen, SF, 33; J.Ranco, NY, 30; Urbina, Mil. 28; B.Wagner, Hou. 26.

LES FICHES EN 1997

EXPOS DE MONTREAL

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
139	70	69	504	16	40-30	30-39 4e

BLUE JAYS DE TORONTO

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
138	65	73	471	22	33-36	32-37 4e

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

(Matchs d'hiver non compris)

Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Nationale	10 der.
Williams NY	103	409	83	139	340	

COUP Bonis

Suite de la D 1

rire», a dit Beattie. Malgré son jeune âge, Guerrero est déjà un des meilleurs joueurs dans le baseball.

Le salaire de Guerrero s'élève présentement à 235 000\$. C'est la meilleure aubaine dans le baseball. Il gagnera un million\$ en 1999, 3,5 millions\$ en l'an